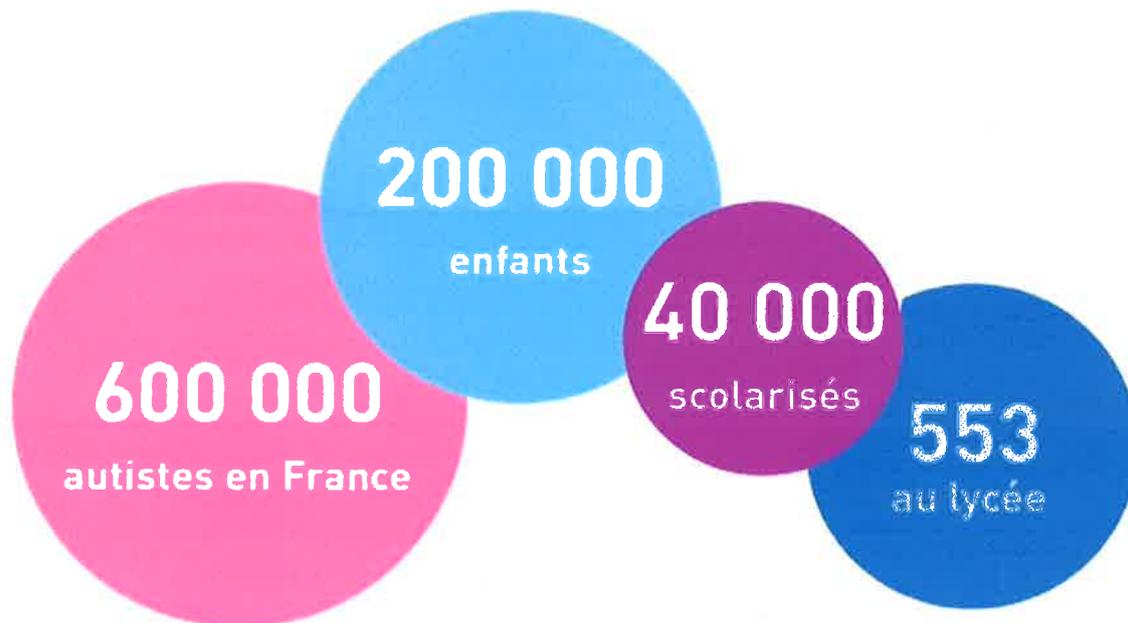




SOS autisme France

Pour faire valoir le droit des personnes autistes et faire reculer les préjugés



un constat alarmant !

SOS autisme France est une association Loi 1901 à but non lucratif. Ses objectifs :

- Recenser les difficultés des familles et les accompagner au quotidien via notamment le numéro SOS Autismophobie (0 820 71 00 54), mis en place par l'association à partir de décembre 2014.
- Enregistrer les plaintes pour discriminations et mettre en lien les familles avec le collectif d'avocats spécialisés de l'association.
- Casser les préjugés et clichés sur l'autisme.

Sensibiliser l'opinion publique et toutes les sphères de la société afin de changer le regard sur l'autisme.

Contact Presse : Olivia Cattan
06 12 29 41 05, olivia.cattan@wanadoo.fr

Edito d'Olivia Cattan, présidente et fondatrice d'SOS autisme France

La France a 40 ans de retard concernant la prise en charge de l'autisme.

Même si l'information s'est améliorée, tout cela reste bien insuffisant. Le regard n'a pas beaucoup évolué et nous, familles, nous battons chaque jour pour que notre enfant accède à ses droits : celui d'aller à l'école, de faire du sport, de pratiquer l'instrument qu'il aime...



Nous sommes confrontés au quotidien par ceux qui, par ignorance, détournent encore les yeux. Nous avons créé un nouveau mot, « l'autismophobie », afin d'éclairer de plein feu les discriminations qui touchent ces 600.000 personnes autistes en France.



L'autisme n'est pas une déficience mentale, ce n'est pas une maladie, ce n'est pas une fatalité, et cela peut toucher tout le monde.

Aujourd'hui, grâce aux méthodes cognitives, tous nos enfants peuvent progresser et devenir des êtres autonomes, des citoyens qui fondent une famille et qui travaillent.

L'autisme est une richesse, un regard différent sur le monde. Il est temps que la France évolue, que nos regards sur l'autisme évoluent, parce qu'une société qui ne protège pas ses citoyens les plus fragiles n'est pas une société juste et égalitaire.

Alors soutenez-nous et rejoignez SOS autisme France pour que nos enfants aient un espoir d'avenir !

Sommaire

Edito d'Olivia Cattan, présidente et fondatrice d'SOS autisme France	p.2
Non aux idées reçues ! Les autistes ne sont ni surdoués, ni déficients mentaux.	p.3
La France à la traîne. Un scandale national, sanitaire et économique	p.4
Des méthodes cognitives et comportementales aux résultats incontestables	p.5
Quelques unes des réalisations d'SOS autisme France	p.6

La presse parle de nous	p.7
Carte d'identité d'SOS autisme France	p.8
Nos marraines et parrains	p.8
« D'un monde à l'autre », le livre témoignage d'Olivia Cattan	

Non aux idées reçues !

Les autistes ne sont ni surdoués, ni déficients mentaux.

L'autisme est un **syndrome**, un trouble envahissant du développement qui se caractérise par des difficultés de langage, de compréhension, de communication, de sociabilité et par des comportements inadaptés.

Ces **troubles du comportement** se traduisent par des répétitions (mouvements, sons...) appelées stéréotypies ou des sensibilités sensorielles anormales (intérêt accru pour les lumières, hypersensibilité à certains bruits, refus du moindre contact physique).

Ces éléments varient d'un individu à l'autre et sont en continuelle évolution au cours de la vie d'une personne autiste.

Les **méthodes éducatives** (Feuerstein, ABA, Teach...) permettent de diminuer ces comportements jusqu'à les faire disparaître. Il n'y a pas qu'un autisme mais DES autismes : autisme infantile précoce de type Kanner, autisme de haut niveau, syndrome d'Asperger... Voilà pourquoi on utilise l'expression « troubles du spectre autistique (TSA) ».

Malheureusement, les **clichés et préjugés** sur les autistes restent nombreux et contribuent à les exclure de la société. C'est l'un des principaux combats d'SOS autisme France qui a réalisé un **sondage** avec l'IFOP en février 2014, afin de recenser les principaux clichés, d'évaluer le degré

de connaissance et de montrer le regard que portent les Français sur ce syndrome.

Les résultats sont à la fois alarmants en ce qui concerne la perception, mais aussi très optimistes quant à l'accueil des autistes par les Français.

- Plus de 3 Français sur 10 pensent que les autistes sont porteurs d'un handicap mental.

FAUX. L'autisme est un syndrome et non une maladie mentale.

- Plus de 4 Français sur 10 pensent que les autistes ne peuvent pas guérir.

FAUX. Lorsqu'ils sont dépistés de façon précoce, qu'ils sont pris en charge par des orthophonistes et des psychomotriciens, stimulés par des méthodes cognitives et éducatives et scolarisés dans des écoles ordinaires, les enfants autistes évoluent jusqu'à devenir des enfants « presque » comme les autres.

- Par ailleurs, 53% des Français pensent qu'une personne autiste est calme avec les yeux dans le vague, alors que 26% la décrivent comme une personne agitée et violente.

Même si 95% des Français déclarent qu'ils accepteraient que leur enfant soit en classe, en cours de sport ou de musique avec un enfant autiste, plus d'1 Français sur 10 affirme avoir déjà utilisé le terme « autiste » avec

l'intention de se moquer ou d'insulter un tiers (12%). La jeune génération (18/24 ans) étant en tête de l'utilisation de ce mot comme insulte (29%).



La France à la traîne.

Un scandale national, sanitaire et économique

La France accuse un **tragique retard** sur l'inclusion des personnes autistes à l'école, dans les centres de loisirs, culturels et sportifs, ainsi que sur leur insertion dans le monde du travail.

Enfants, ils sont exclus de l'éducation nationale, adultes, de la vie professionnelle. Pourtant la Loi Handicap du 30 juin 1975 et celle pour « l'Egalité des droits et des chances » du 11 février 2005, garantissent aux personnes autistes de bénéficier d'une prise en charge pluridisciplinaire, d'un droit à l'éducation, d'un accès au travail, de prestations spécialisées... L'article L246 établit le principe de non discrimination.

La France a également été condamnée à 5 reprises par le Conseil de l'Europe* et de nombreux Plans Autisme ont été élaborés par différents gouvernements sans que cela n'apporte d'évolution effective.

Alors qu'en Italie, au Danemark, Pays-Bas, Etats-Unis et Canada, et ce, **conformément à l'ensemble des recommandations thérapeutiques**, les enfants autistes sont intégrés avec les autres enfants au sein de classes ordinaires, en France, l'Education Nationale, mais aussi les fédérations sportives et les établissements culturels pour enfants, rechignent encore à les intégrer.

Comme l'explique la pédopsychiatre Deborah Cohen : « Nous savons aujourd'hui que les enfants souffrant de ce trouble imitent les comportements de ceux qui les entourent. En les scolarisant dans des écoles classiques, ils évoluent positivement au contact de leurs camarades. Au contraire, en les inscrivant dans des structures dites spécialisées, on les enferme, les marginalise et on finit par les désocialiser. »



Quant aux autistes adultes, ils sont totalement absents de la vie professionnelle en France, alors qu'au Danemark, certains chasseurs de tête sont spécialisés dans le recrutement d'autistes, notamment pour le secteur High-Tech, à l'image de Microsoft.

5

condamnations
par le Conseil
de l'Europe

* La France a été condamnée à 5 reprises par le Conseil de l'Europe pour ne pas avoir respecté le droit des enfants autistes à recevoir une éducation, la dernière condamnation datant de septembre 2013. Selon les données recueillies auprès du gouvernement français, le nombre d'enfants atteints d'autisme diminue significativement à chaque étape de la scolarisation obligatoire : 87 % sont scolarisés en école élémentaire, 11% au collège et 1,2 % au lycée. Au cours de l'année scolaire 2011 2012, seuls 553 autistes étaient scolarisés dans un lycée en France !

Des méthodes cognitives et comportementales aux résultats incontestables

« Il faut apprendre à apprendre », Reuven Feuerstein

Les méthodes cognitives et comportementales (Feuerstein, ABA, Pecs, Teach...) ont largement prouvé leur efficacité à l'étranger.

Alors pourquoi ne sont-elles pas enseignées et appliquées en France ?

Ce sont des méthodes d'apprentissage qui passent par le **jeu** et la **stimulation cognitive**, éducative et sensorielle dans un cadre donné. Ces méthodes doivent être choisies et adaptées selon le profil de l'enfant et de ses compétences. Lors du diagnostic, le professionnel peut utiliser différentes échelles et tests (CARS, M-CHAT, PEP-R...) pour évaluer le profil de l'enfant et statuer sur son « degré » d'autisme, ses émergences, aptitudes et difficultés. Plus l'enfant est pris en charge de façon précoce, plus les chances de progrès sont immenses et infinies. **En mars 2012, la Haute Autorité de Santé a préconisé l'utilisation de certaines de ces méthodes.**

La Méthode Feuerstein. Cette méthode a été créée par le pédagogue Reuven Feuerstein, élève du psychologue et biologiste Jean Piaget. Elle repose sur deux concepts fondamentaux : la modifiabilité cognitive structurale (parce que l'homme est éduicable car modifiable) et la remédiation cognitive (faire travailler l'enfant avec un médiateur qui l'aidera grâce au jeu à

mieux se concentrer, comprendre et nommer les choses).

Il l'aidera à reformuler ses demandes et à effacer peu à peu des comportements inadaptés. Tout en travaillant sur le corps avec des psychomotriciens. Selon Reuven Feuerstein, « Toute personne est capable de changement quel que soit son âge, son handicap et la gravité de son handicap ».

L'ABA (Applied Behavior Analysis). Cette méthode comportementale, créée en 1960 par le psychologue Ivaar Lovaas, est destinée à favoriser le développement.

Le TEACH (Treatment and Education of Autistic and related Communication Handicapped Children). Il s'agit d'une méthode cognitive, développementale et comportementale, conçue en 1966 par le docteur Eric Schopler.

Le Son Rise. Mise au point par Samahria Lyte Kaufman et son mari dans les années 70, cette méthode américaine utilise le jeu et les parents comme médiateurs.

Le PECS (Picture Exchange Communication System). Ce système de communication utilise un support visuel afin de développer le langage. Il a été créé dans les années 80 par le psychologue Andy Bondy et l'orthophoniste Lori Frost.

D'autres méthodes existent également comme le **Makaton** ou le **Floortime**.

Quelques unes des réalisations d'SOS autisme France

- **Pétition : « Dis maman quand est-ce qu'on va à l'école ? »** - 20 septembre 2011 Parue dans l'Express, elle a obtenu 38.000 signatures en quelques jours.

www.sosautismefrance.com



http://www.lexpress.fr/actualite/societe/pour-les-autistes-dis-maman-c-est-quand-quon-va-a-l-ecole_1032084.html

- **Manifestation à l'Assemblée Nationale contre l'amendement 274 de la loi Peillon – Avril 2013**
En présence de nombreuses familles qui ont rencontré les Elus.
- **Spot « Cher Président » - Janvier 2014**
Spot d'un petit garçon autiste s'adressant au Président de la République afin de lui parler de l'inclusion scolaire et des discriminations que subissent les enfants autistes.
<http://www.youtube.com/watch?v=lwrd6sFhYSk>
- **Sondage IFOP « Les Français et l'autisme » - Février 2014**
Sondage réalisé en région parisienne, accompagné d'un micro trottoir filmé.
- **Campagne de Sensibilisation dans les Médias – Février/Mars 2014**
Nombreuses parutions dans Metro, Le Parisien, L'Express, Femme Actuelle, ELLE, Marie-Claire, La Matinale d'Europe 1, RTL, RMC Les Grandes Gueules, France Info, Vivre FM, Le Grand Journal de Canal +, le 13h de France 2, etc. Cf. page suivante.
- **Le Tour de France de l'autisme – Mars/Mai 2014**
Série de conférences, débats, rencontres avec les familles, les associations et les Elus à Paris (Fnac), Strasbourg, Marseille, le Mans, Rennes, Lyon...
- **Testing Phase 1 – Avril 2014**
Première opération de testing filmé et réalisé dans différentes écoles privées, centres de sports et conservatoires parisiens.
- **Signature de la Charte SOS autisme France avec le Président de la Fédération d'Athlétisme - Mai 2014.**
- **Conférence à Genève dans le cadre d'une association pour l'inclusion scolaire - Juin 2014.**
- **Intervention au Gala « Paroles de patients » - Octobre 2014.**

La presse parle de nous

Le Parisien du 5 février 2014

« VIDEOS. Autisme : un numéro SOS pour aider les familles.

Olivia Cattan, maman de Ruben, diagnostiqué il y a trois ans, lance aujourd'hui une campagne contre l'autismophobie. Avec un numéro SOS pour les familles. »

<http://bit.ly/1zoBOLT>

metronews, 5 février 2014

Autisme : "Mon fils est devenu un élève presque normal"

TEMOIGNAGE – Dans son livre "D'un monde à l'autre", à paraître le 6 février, Olivia Cattan, maman d'un jeune garçon autiste, raconte ses années de galère pour que son fils vive normalement. Sa bataille la plus rude sera pour scolariser son garçon dans un système qui "discrimine en silence" les enfants atteints d'autisme. Elle revient pour metronews sur ce combat de chaque instant.

<http://bit.ly/1D6LW8B>

L'Express, 5 février 2014

Education des enfants autistes: la France condamnée

Le Conseil de l'Europe reproche au gouvernement d'avoir intégré trop peu d'enfants autistes dans les écoles, en dépit d'une première sentence à ce sujet. Sa décision fait suite à une réclamation collective.

<http://bit.ly/1gOGVw0>

ELLE, 7 février 2014

Autisme : le nouveau coup de gueule d'une mère <http://bit.ly/1FMbtlt>

RTL, 5 février 2014

Une campagne contre "l'autismophobie"

La revue de presse du 5 février 2014 : Olivia Cattan, maman de Ruben, jeune garçon autiste de 8 ans, a lancé une campagne ce matin contre l'exclusion des enfants autistes à l'école.

<http://bit.ly/1z4eDWa>

Europe 1, la Matinale

L'interview vérité Thomas Sotto. Autisme : "J'accuse la France de maltraitance" Olivia Cattan a un fils de 8 ans autiste. Voyant l'incapacité en France de traiter cette condition, elle a été contrainte "de s'exiler pour le sauver".

<http://bit.ly/ZQ0fl8>

Le Grand Journal, le 5 février 2012 Autisme : le combat d'Olivia Cattan <http://bit.ly/1rsSBUg>

Le JT de 13h de France 2, le 5 février 2012

www.sosautismefrance.com



Reportage sur les enfants autistes et leur exclusion du système scolaire (18'27")
<http://bit.ly/1rvz719>

Carte d'identité d'SOS autisme France

SOS autisme France a été créée le 1^{er} février 2014 par Olivia Cattan, sa présidente actuelle. C'est une association Loi 1901 qui regroupe déjà plus de 2000 familles. Ses objectifs :



- Lutter contre toutes formes de discriminations, clichés et préjugés, faites à l'encontre des personnes autistes afin de les protéger et de faire respecter leurs droits,
- Aider et assister les familles adhérentes à faciliter l'inclusion scolaire des enfants autistes en milieu ordinaire : recrutement d'auxiliaires de vie scolaire, formation, supervision et constitution d'équipes spécialistes dans les troubles envahissants du développement,
- Faire progresser l'insertion des personnes autistes dans le sport, les centres culturels et de loisirs,
- Mettre en lien des familles avec un collectif d'avocats spécialisés,
- Faire des campagnes de sensibilisation à grande échelle,
- Former des personnels liés au domaine éducatif, sportif et de santé,
- Aider à l'insertion professionnelle.

SOS autisme France est composée de journalistes, d'avocats, de médecins, de chercheurs, de professeurs, de psychologues et d'infirmières scolaires.

Le Bureau • Présidente : Olivia Cattan

- Président d'honneur : Laurent Savard
- Vice-Présidente chargée des familles : Jacqueline Tiarti
- Vice-Présidente chargée des Médias : Rachel Bourlier
- Responsables des réseaux sociaux : Dominique Brogi & Mathieu Melgarejo
- Secrétaire générale : Nicole Bénessiano
- Trésorier : Cyril Cattan
- Responsable des antennes régionales : Jean-Pierre Tellier

Nos marraines et parrains

SOS autisme France a mobilisé de très nombreux marraines et parrains parmi lesquels :

- Alice Belaidi • Jean Dujardin • Géraldine Nakache
- Monica Bellucci • Déborah Grall • Marie-Claude Pietragalla
- Carla Bruni • Maurice Lamy • Bruno Wolkowitch
- Audrey Dana • Marc Lavoine

« D'un monde à l'autre », le livre témoignage d'Olivia Cattan



Pour en savoir plus sur l'autisme, Olivia Cattan a écrit le livre « D'un monde à l'autre », paru le 6 février 2014 aux Editions Max Milo. Dans cet ouvrage, Olivia Cattan raconte son combat pour scolariser son fils Ruben, âgé de 7 ans et diagnostiqué autiste 3 ans auparavant. Elle y dénonce la ségrégation silencieuse des enfants autistes en France, son espoir étant de changer le regard sur eux. Elle parle de son militantisme et de ses rencontres avec des politiques de premier plan. Elle raconte surtout son départ pour l'étranger afin de faire diagnostiquer son fils et de bénéficier d'une véritable prise en charge par le Centre Feuerstein.

De retour en France, faute d'AVS (auxiliaire de vie scolaire), Olivia Cattan a dû abandonner sa carrière de journaliste afin de devenir l'AVS de son fils pendant 2 ans. Aujourd'hui Ruben est en CE2 dans une école publique et ressemble presque à n'importe quel enfant de son âge.